



Arsene accompagne l'Office d'Investissement du Régime de Pensions du Canada (OIRPC) pour le développement d'une foncière « Grand Paris »

Conseillé notamment par Arsene, l'Office d'Investissement du Régime de Pensions du Canada (OIRPC) concrétise avec La Française un partenariat stratégique en vue de développer la Société Foncière et Immobilière du Grand Paris. Cette joint-venture entre OIRPC (80 %) et la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (20 %), actionnaire du groupe La Française, ambitionne d'investir dans des projets majeurs situés dans le « Grand Paris ».

Avec plus de 368 milliards de dollars canadiens d'actifs sous gestion dans le monde, OIRPC continue l'expansion de son programme d'investissement et a créé une joint-venture, avec le CMNE, actionnaire majoritaire de La Française, pour développer un partenariat dans les projets immobiliers les plus emblématiques du Grand Paris. Dans un premier temps, 387,5 millions d'euros seront investis dans la joint-venture.

La Française, avec 19 milliards d'euros d'actifs immobiliers sous gestion et forte d'une expérience de plus de 40 ans en investissements, a saisi depuis plusieurs années l'opportunité à la fois immobilière et sociétale du projet du Grand Paris Express. La Française a pris des positions sur des emplacements stratégiques à proximité des hubs du Grand Paris pour en capter la valeur immobilière, avec pour objectif la régénération urbaine des sites clés de demain.

Bénéficiant de l'expertise et de la notoriété de La Française, la Société Foncière et Immobilière du Grand Paris, pilotée par Guillaume Pasquier, Directeur du Développement Foncières, et Anne Génot, CIO Grand Paris et European Real Estate Business Development Director, a d'ores et déjà sécurisé deux projets phares à Saint-Denis (93) et Villejuif (94).

L'équipe du cabinet Arsene qui est intervenue sur la structuration fiscale du partenariat pour le compte de l'OIRPC (CPPIB - Canada Pension Plan Investment Board) était composée de François Lugand et Stéphanie Hamis, associés du cabinet.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu